

Pierre-Antoine Chardel  
Sophie Bretesché  
Carine Dartiguepeyrou  
Thibault de Swarte  
(Dir.)

# Transition industrielle et organisations émergentes : l'éthique en question



Pierre-Antoine Chardel, Sophie Bretesché, Carine Dartiguepeyrou & Thibault de Swarte (dir.), *Transition industrielle et organisations émergentes: l'éthique en question*, Paris, Presses des Mines, Collection Libres opinions, 2019.

© Presses des MINES - TRANSVALOR, 2019

60, boulevard Saint-Michel - 75272 Paris Cedex 06 - France

[presses@mines-paristech.fr](mailto:presses@mines-paristech.fr)

[www.pressedesmines.com](http://www.pressedesmines.com)

ISBN: 978-2-35671-548-7

© Photo de couverture: Peinture sur toile de Jean-Bernard Chardel, "Ethos", 100X100, 2004.

Dépôt légal: 2019

Achévé d'imprimer en 2019 (Paris)

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution réservés pour tous les pays.

Transition industrielle  
et organisations émergentes :  
l'éthique en question

Collection Libres opinions

- Elisabeth Bourguinat  
*De la clôture à l'esprit libre*
- Gabriel Chesneau  
*Notre École*
- Camille Metz et Sandrine Robert  
*Coordonner le système de santé par le numérique*
- Ambroise Marigot et Adrien Manchon  
*L'industrie bio française*
- Sophie Bretesché, Bénédicte Geffroy et  
François De Corbière  
*E-bureaucratie*
- Philippe Jamet  
*Éducation française, l'heure de vérité*
- Marie Goyon, Franck Dahlem et Bernard Guy  
*ASLC 2016 - Quatrièmes ateliers sur la contradiction*
- Yves Malier  
*Reconnecter la formation à l'emploi*
- Jean-Eric Aubert  
*Cultures et systèmes d'innovation*
- Philippe Le Guern  
*Où va la musique*
- Isabelle Queval  
*Du souci de soi au sport augmenté*
- Sophie Bretesché  
*Le changement au défi de la mémoire*
- Eric Przyswa, Franck Guarnieri, Sébastien  
Travadel, Christophe Martin, Aurélien Portelli et  
Aïssame Afrouss  
*L'accident de Fukushima Dai Ichi: le récit du directeur  
de la centrale Volume II - Seuls*
- Bernard Le Buanec,  
*Les OGM - Pourquoi la France n'en cultive plus*
- Arnaud Zohou  
*La médiation scientifique*
- F. Guarnieri, *L'accident de Fukushima Dai Ichi,  
Le récit du directeur de la centrale - Volume 1 -  
L'anéantissement*
- Pierre-Étienne Girardot et Yann Song  
*Les retraités : oubliés et inutiles ?*
- Dominique Nouvellet  
*Siparex. Pionnier du capital investissement français*
- Malo Carton et Samy Jazaerli  
*Et la Chine s'est éveillée*
- Pierre-Antoine Chardel, Brigitte Frelat-Kahn,  
Jan Spurk  
*Espace public et reconstruction du politique*
- Fantine Lefèvre, Bogdan Popescu, *Le  
Crowdfunding à la française*
- Carl Djerassi,  
*La Science au théâtre*
- Julien Barnu et Amine Hamouche  
*Industrie du tourisme*
- Édouard Hatton, Sophie Letournel,  
Arthur Stril,  
*Hôpital, Vers une réforme réussie*
- Samia Buisine, Benoit Jourjon, Benoît  
Malapert,  
*Les fonds souverains*
- Aurélien Gay, Marc Gilita,  
*Le système électrique européen*
- Bernard Guy,  
*Deuxièmes ateliers sur la contradiction*
- Stéphane Calpéna, Laurent Guérin, Yves Le  
Yaouanq,  
*Les grandes entreprises et la base de la pyramide*
- Henri Lagarde,  
*France – Allemagne*
- Valérien Pham Ngoc, Gilles Tauzin,  
*Liberté, (in)égalités, hérédité*
- Vincent Bastien, Pierre-Louis Dubourdeau,  
Maxime Leclère,  
*La Marque France*
- Lydie Evrard, Ronan Venetz,  
*Réussir ses projets en Russie Coordination*
- Bernard Guy,  
*Ateliers sur la contradiction*
- Frédéric Baudouin, David Parlongue,  
*La Faim dans le monde*

# Transition industrielle et organisations émergentes : l'éthique en question

SOUS LA DIRECTION DE

Pierre-Antoine Chardel, Sophie Bretesché, Carine Dartiguepeyrou  
& Thibault de Swarte



Les contributions qui composent cet ouvrage sont issues des travaux menés dans le cadre du projet de recherche TIEENE (Transition industrielle: enjeux éthiques et socioprofessionnels de la «nouvelle économie»), Fonds d'amorçage «Industrie du Futur» 2018 de l'IMT. Certaines d'entre elles ont été présentées et discutées lors de la journée d'étude «Rationalités techniques et subjectivation. Approches socio-philosophiques, organisationnelles et économiques» organisée le 5 juin 2018 à Télécom Paris par le LASCO IdeaLab de l'IMT en collaboration avec l'équipe ETHOS (Institut Mines-Télécom Business School), ainsi qu'à l'occasion du colloque international, associant entreprises et chercheurs sur la question de la transition industrielle, «Les Escapes du numérique», qui s'est tenu à la Cité des Congrès de Nantes les 11 et 12 septembre 2018, en collaboration avec l'IMT Atlantique.





# Table des matières

PRÉFACE .....	11
<b>Pierre-Antoine Chardel et Thibault de Swarte</b>	
PREMIÈRE PARTIE - PERSPECTIVES HISTORIQUES ET CRITIQUES DE LA TRANSITION INDUSTRIELLE .....	27
CHAPITRE 1 - LIBÉRALISME ET CAPITALISME : DES PAYSAGES ÉTHIQUES ET ONTOLOGIQUES CONTRADICTOIRES .....	29
<b>Valérie Charolles</b>	
CHAPITRE 2 - IDÉOLOGIE ET TECHNOLOGIE : DE QUOI LES MÉTA-PLATEFORMES SONT-ELLES LE NOM?.....	43
<b>Asma Mhalla</b>	
CHAPITRE 3 - LA TRANSITION INDUSTRIELLE ET SES NON-DITS : ENTRE INÉGALITÉS SOCIALES ET LOGIQUES DE DOMINATION .....	57
<b>Amélie Jérôme</b>	
CHAPITRE 4 - HISTOIRE INDUSTRIELLE ET ÉTHIQUE .....	69
<b>Thibault de Swarte</b>	
DEUXIÈME PARTIE - LES QUESTIONS ÉTHIQUES DES ORGANISATIONS.....	93
CHAPITRE 5 - LES NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL LIÉES AU NUMÉRIQUE .....	95
<b>Sophie Bretesché</b>	
CHAPITRE 6 - OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET MODÈLES COMMERCIAUX PROGRESSIFS .....	107
<b>Jacob Dahl Rendtorff</b>	
CHAPITRE 7 - LES CIGOGNES, L'ENTREPRISE ET LE NUMÉRIQUE : DU RISQUE À L'INNOVATION .....	127
<b>Grégory Lévis</b>	

CHAPITRE 8 - QUEL AVENIR POUR LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES? .....	139
<b>Entretien de Thibault de Swarte avec Nicolas Landrin</b>	
TROISIÈME PARTIE - LES ORGANISATIONS ÉMERGENTES ET LEURS AVENIRS POSSIBLES .....	145
CHAPITRE 9 - L'ORGANISATION FLEXIBLE ET SES DYNAMIQUES DE DÉTERRITORIALISATION .....	147
<b>Pierre-Antoine Chardel</b>	
CHAPITRE 10 - START-UP ET PME DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE, QUELLES CONTRIBUTIONS ÉTHIQUES?.....	163
<b>Carine Dartiguepeyrou</b>	
CHAPITRE 11 - VOYAGE DANS L'INDUSTRIE DU FUTUR ITALIENNE UNE CARTE POUR S'ORIENTER.....	175
<b>Annalisa Magone et Tatiana Mazali</b>	
CHAPITRE 12 - LES ENJEUX ÉTHIQUES DES PLATEFORMES DE <i>CROWDFUNDING</i> .....	183
<b>Johan Bouglet, Ghislaine Garmilis et Olivier Joffre</b>	
CHAPITRE 13 «LE SOCIAL ET SA PROTECTION SONT LES CONDITIONS DE DURABILITÉ DES AFFAIRES» .....	197
<b>Entretien de Camélia Echchihab avec Bernard Stiegler</b>	
CHAPITRE 14 - L'ENTREPRISE DU FUTUR ET L'IMAGINAIRE NUMÉRIQUE .....	201
<b>Francis Jutand</b>	
CONCLUSION.....	225
<b>Sophie Bretesché et Carine Dartiguepeyrou</b>	
LES AUTEURS .....	235

# Préface

Pierre-Antoine Chardel et Thibault de Swarte

Comment interroger d'un point de vue éthique la transition industrielle et les organisations émergentes? Ou, plus précisément, comment l'éthique est-elle questionnée par les nouvelles dynamiques industrielles et organisationnelles? Mais avant de parler de «dynamique», qui constitue une préoccupation surtout occidentale, regardons aussi ce qui est statique. En Chine, par exemple, on entend chercher à «conserver une harmonie sociale vieille de 5 000 ans»<sup>1</sup>, alors même que la Chine est le lieu où la forme du développement industriel est sans doute la plus vive au monde, et où nombre des formes d'organisations sont émergentes, à la différence notable bien sûr de sa forme d'organisation politique, particulièrement figée et autoritaire, qui perdure malgré l'ouverture (encore très relative et ultra-contrôlée) du pays *via* les flux d'informations. Il y a là des jeux de tension qui défient bien des analyses d'ordre politique et historique, au sein duquel une ruse de la raison économique semble à l'œuvre.

Certes, on se souvient que dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, Alexis de Tocqueville avait pu montrer comment les progrès de l'égalité ont bouleversé une organisation politique pluriséculaire, avant de permettre progressivement, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la transition industrielle majeure que furent les «révolutions technologiques» du métier à tisser et de la machine à vapeur. Aux États-Unis, la révolution politique et organisationnelle (1783) a précédé de près d'un siècle la transition industrielle (1860-1890). On pourra aussi citer le cas de l'Union Soviétique, troisième économie mondiale en 1914, où la transition industrielle (1880-1914) a radicalement bouleversé l'ordre politique existant (1917), même si on se souvient que les deux dynamiques furent étroitement liées. Les avant-gardes intellectuelles de l'époque étaient très organisées sur le plan international et ne sont pas venues uniquement en réaction à la transition industrielle mais ont agi sur elle en étant portées par des valeurs de solidarité, de fraternité et d'émancipation internationales. D'ailleurs, ce qui caractérise l'époque du début du XX<sup>e</sup> siècle, c'est bien la diversité des acteurs quand philosophes, politiques, écrivains, scientifiques et artistes, voire entrepreneurs, se nourrissaient et s'inspiraient les uns des autres.

---

1 François Bougon, *Dans la tête de Xi Jinping*, Arles, Actes Sud, Octobre 2017.

Les mouvements d'émancipation par les dynamiques industrielles sont tout sauf linéaires et susceptibles d'être appréhendés de manière systématique. On sait par exemple aujourd'hui que l'échec du développement de la filière solaire a résulté d'une manœuvre économique et politique par l'industrie du nucléaire, comme l'internet a été freiné en son temps par les grands acteurs de l'industrie des télécoms. Quelques autres exemples illustrent de tels effets de discontinuité. Inventeurs de la poudre à canon au VII<sup>e</sup> siècle, les Chinois s'en servent peu, peut-être pour des raisons d'éthique confucéenne ; les Européens ne la « découvrent » qu'au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Ouvert en 1969, le four solaire du CNRS à Odeillo<sup>3</sup> a eu pour principale faiblesse d'être expérimental : le premier choc pétrolier intervient quatre ans plus tard, alors que la recherche dans le domaine du solaire est encore de type fondamental. Le programme nucléaire, plus mûr, va représenter un modèle industriel « d'avenir » à l'époque, mais aujourd'hui fortement remis en cause. Enfin, il arrive qu'une transition industrielle s'effectue trop tard : en témoigne depuis 2015 la crise du diesel européen, notamment allemand.

Le couplage des dynamiques industrielles et organisationnelles est ainsi pluriel. Il n'existe aucune loi en la matière mais plutôt des processus d'« évolution créatrice » qui furent bien mis en évidence, dans un tout autre contexte, par Henri Bergson (1907)<sup>4</sup> et par rapport auxquels la « destruction créatrice » étudiée par l'économiste Schumpeter constitue un cas particulier. Puisqu'elle est à la fois cause, conséquence ou composante de la transition industrielle, l'émergence de nouvelles formes d'organisations sociales, politiques ou économiques doit bel et bien être questionnée d'un point de vue éthique et sociétal.

## NOUVELLE ÉCONOMIE ? NOUVEL INDIVIDU ? NOUVELLES VALEURS ?

En adoptant une focale moins macro-historique que ci-dessus, il est très éclairant de relire aujourd'hui un article d'Olivier Mongin paru en 2000 dans la revue *Esprit* et intitulé « Nouvelle économie ? Nouvel individu ? Nouvelles valeurs ? »<sup>5</sup>. Écrit au plus fort de la crise spéculative financière des valeurs de l'internet, il soulève des interrogations dont nous estimons très pertinent de mesurer l'actualité

2 *Liber Ignium*, Bibliothèque nationale : BN 7156. Cf. Kenneth Warren Chase, *Firearms: a global history to 1700*, Cambridge University Press, 2003.

3 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Four\\_solaire\\_d%27Odeillo](https://fr.wikipedia.org/wiki/Four_solaire_d%27Odeillo)

4 Henri Bergson, *L'Évolution créatrice*, Édition critique dirigée par Frédéric Worms, Paris, PUF, 2016.

5 Olivier Mongin, « Nouvelle économie ? Nouvel individu ? Nouvelles valeurs ? », revue *Esprit*, N°269, Novembre 2000, p. 8-16.

près de vingt ans plus tard : en quoi les questions de « nouvelle économie » et de « nouvelles valeurs » peuvent-elles éclairer celles de la transition industrielle, des organisations émergentes et du travail éthique ? Parmi les nombreux thèmes traités par Olivier Mongin, on retiendra le turbo-capitalisme, la fièvre identitaire ravageuse, le changement profond des affects des individus puis enfin la question des valeurs morales et de la valeur économique.

## **Le turbo-capitalisme**

Le turbo-capitalisme s'est développé de manière « disruptive » dans des secteurs spécifiques : *trading* à haute fréquence sur les marchés financiers, accélération du temps médiatique et politique, exigences souvent insoutenables de réactivité au sein d'organisations de plus en plus flexibles. Simultanément, de puissantes cordes de rappel se sont mises en place : « la globalisation économique [a pour contrepartie] une fièvre identitaire ravageuse<sup>6</sup> ». Du côté du fantasme d'un passé idéalisé selon lequel il faudrait par exemple rendre l'Amérique « grande à nouveau », le corps social a produit depuis 2000 la montée de « populismes » assez baroques, souvent sous la forme d'éloges de la nation et de frontières idéalisées comme le type d'organisation le plus pertinent. Dans le contexte d'une macro-transition industrielle qui s'accélère et de pays qui furent les hérauts de l'hyper libéralisme, le phénomène est pour le moins déconcertant. Les incantations autoritaires semblent alors dominer la scène, que ce soit aux États-Unis, en Europe, sans parler de la Chine ou de la Russie pour lesquelles il s'agit d'une constante pluriséculaire.

## **Un changement profond des affects des individus**

Mais parfois en deçà et souvent au-delà de cette tonitruante corde de rappel « identitaire et ravageuse », on en voit se développer d'autres relatives au « changement profond des affects des individus<sup>7</sup> » ou au « caractère illimité du désir<sup>8</sup> ». Des organisations primaires assez récentes (XIX<sup>e</sup> siècle), telles que la famille nucléaire, se décomposent ou se recomposent au nom du désir. S'inventent aussi des « organisations émergentes » (mariage gay, parentalité non biologique, communautés virtuelles) à l'origine de débats culturels et sociétaux extrêmement vifs partout dans le monde. Si la métaphysique des mœurs évolue rapidement, la *physique climatique* en fait tout autant. Il convient d'insister ici sur les transformations

---

6 *Ibid.*, p. 16.

7 *Ibid.*, p. 14.

8 *Ibid.*, p. 16.

écologiques majeures qui vont orienter les transitions industrielles dans les trente années à venir. En contrepoint de l'urgence climatique devrait se développer une forme d'apologie de la lenteur et de la «réappropriation» de soi, certes encore aujourd'hui minoritaire mais affectant les couches les mieux formées et informées de la population. Marcher à pied, circuler en vélo, préférer le train à l'avion ou prendre le temps de désherber son jardin de manière plus traditionnelle seront des réponses «privées» mais cumulatives et agrégatives aux défis collectifs que pose la logique industrielle et financière du turbo-capitalisme. La géographie parle déjà d'elle-même : les anciens lieux industriels des métropoles mondiales sont désormais et seront plus encore dans un avenir proche, devenus culturellement centraux, métissés, bios et écolos. On le voit dans certaines grandes villes. Un exemple en est l'île Seguin à Boulogne dans les Hauts-de-Seine, avec à présent la Seine Musicale là où se trouvait l'usine Renault.

À l'inverse, les espaces industriels tels que la *Rust Bell* rêvent d'un âge d'or du charbon à jamais révolu et devront se résigner à devenir des vestiges des transitions industrielles antérieures, des sortes de ruines romaines des temps modernes. Les transitions industrielles sont ainsi des projections d'imaginaires industriels et émotionnels antagonistes où, pour citer Marx : «le mort saisit le vif». En même temps, revivent des espaces industriels métropolitains qui étaient moribonds en 2000 et qui sont désormais dédiés aux organisations émergentes telles que les espaces de co-working ou tout simplement au logement des jeunes trentenaires.

### **Valeurs et valeur économiques**

Il faut aussi parler du «dur», de ce qui résiste, à savoir la sociologie et l'économie. La question des fondements des valeurs et de la valeur économique reste d'une étonnante actualité. Les banques centrales inondent depuis près d'une décennie les marchés financiers de liquidités qui les propulsent à de niveaux jamais atteints. Les taux d'intérêts sont négatifs. La concentration des très gros patrimoines aux États-Unis rejoint le niveau d'inégalité – économiquement inefficace – qui était le sien au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. La valeur économique est devenue essentiellement une valeur financière. Les inégalités sont aujourd'hui potentiellement de grandes pourvoyeuses de violence. Sociologiquement, il n'est pas de jour où la réflexion

---

<sup>9</sup> Thomas Piketty, *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Coll. «Les livres du nouveau monde», 2013, chapitre VII.

savante ne s'interroge sur la crise des valeurs, même si cela n'est à vrai dire pas très nouveau<sup>10</sup>.

On peut ainsi craindre en suivant Olivier Mongin une « nouvelle économie » où les individus risquent de devenir des éléments d'une « monade isolée dans un branchement mondialisé permanent », « d'individus qui se croient libres et se trouvent comme jamais en panne de sens »<sup>11</sup>. On se permettra toutefois de rappeler que ces problèmes n'ont rien d'inédit : la psychologie de la subjectivité de Maine de Biran (1766-1824) ou auparavant la servitude volontaire de la Boétie (1530-1563) y ressemblaient déjà. Mais quid de ce « *come-back* » de questions éthiques remontant à la Renaissance ou à l'ère préindustrielle ?

La première remarque qui s'impose est précisément le parallèle avec la Renaissance : le monde s'alphabétise en même temps qu'il se digitalise, des guerres de religions réapparaissent, comme Malraux l'avait pressenti. La seconde remarque est presque banale : les organisations qui ne sont pas émergentes sont vouées à disparaître, car la transition est devenue « fulgurante » (pour reprendre l'expression de Pierre Giorgini). « Transition industrielle » signifie aussi en anglais « passer d'une branche d'activité à une autre ». Là où la langue française cherche « le » concept universel, la langue anglaise décrit – de manière parfois impressionniste – des transformations souvent polymorphes. D'où le caractère très ouvert du présent ouvrage à la pluralité des analyses et des interprétations de la transition industrielle, des organisations émergentes et des questions éthiques qu'elles soulèvent.

## RESSOURCES ET ORGANISATIONS ÉMERGENTES

Une organisation émergente a des ressources philosophiques ou éthiques qu'elle connaît souvent très mal. Elle affiche généralement des valeurs, ce qui ne signifie pas qu'elle soit pour autant consciente des normes organisationnelles avec lesquelles ces valeurs peuvent entrer en tension. Elle a aussi des ressources économiques, qui ne se réduisent pas à des ressources financières ou monétaires. Elle a, enfin, des ressources technologiques, notamment dans le domaine du numérique mais aussi dans des champs plus mécaniques ou électroniques. Elle a aussi des limites tant intra qu'inter-organisationnelles. Mais ce qui est peut-être le plus intéressant est la nature « rhizomatique » de telles limites, pour reprendre un

10 Raymond Boudon, (2006), « À propos du relativisme des valeurs : retour sur quelques intuitions majeures de Tocqueville, Durkheim et Weber ». *Revue française de sociologie*, vol. 47(4), 877-897.

11 Olivier Mongin, *art. cit.*



concept cher à Gilles Deleuze et Félix Guattari<sup>12</sup>. L'organisation des chemins de fer est à sa manière « émergente » depuis 1825 : elle se renouvelle sans cesse. Elle relève à l'évidence de logiques d'infrastructures de réseaux au plan technologique, géographique et économique.

### **Organisations émergentes et capacités d'échanges**

Une organisation émergente se définit aussi par sa capacité à produire des échanges. Il s'agit bien entendu d'échanges économiques ou de protocoles technologiques d'interconnexion, mais pas seulement. Une capacité d'échange est aussi une capacité à créer les conditions d'un agir collectif, ainsi que d'échanges interpersonnels. Il s'agit pour cela de se tenir attentif à la complexité des rapports intersubjectifs au sein d'une organisation qui entend être à la fois performante et respectueuse de certaines valeurs morales. Pour les sciences de gestion, il peut s'agir d'une théorie de l'action collective fondée, non seulement sur le fait que toute entreprise est une organisation, mais aussi sur la reconnaissance d'un « agir projectif<sup>13</sup> ». Pour la sociologie critique et les sciences politiques, elle pourrait correspondre à une volonté d'agir autrement sur le réel économique et social, en ouvrant un monde de sens et de valeurs qui ne se limiterait plus à l'imposition d'une rationalité purement instrumentale qui vient toujours freiner les subjectivités et les élans créatifs. Comme l'a montré la sociologue Sylvie Craipeau, si les TIC sont utilisées « selon des principes de rationalisation en vigueur depuis le début de l'industrialisation, on assiste même à leur extension. Rationalisation et contrôle renforcés s'inscrivent dans une forme d'organisation en flux<sup>14</sup> ». Ce qui vient sans doute brouiller la perception que les acteurs eux-mêmes peuvent avoir des risques liés au contrôle, c'est souvent l'invisibilité des dispositifs. Les contrôles dématérialisés et invisibles sont beaucoup moins contraignants que des contrôles qui seraient physiques et matérialisés. S'il y a une mémoire des corps (nos corps se souviennent et veulent échapper à ce qui les enserre), ce qui échappe à notre perception immédiate est beaucoup moins susceptible de générer une réflexion critique. Qui plus est, l'acceptabilité qui accompagne globalement les technologies numériques permettant de suivre à la trace les déplacements de toute personne, est implicitement liée à la fascination qui entoure massivement

---

12 Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Milles plateaux. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

13 Brechet, J. & Desreumaux, A. (2010), « Agir projectif, action collective et autonomie », *Management international/ Gestión Internacional/ International Management*, 14 (4), 11–21. <https://doi.org/10.7202/044656ar>

14 Sylvie Craipeau, *L'entreprise communicante. Travailler ensemble séparément*, Hermès, 2001, p. 27.

le progrès technologique dans nos sociétés hypermodernes. Vis-à-vis de cela, il importe d'être attentif d'un point de vue critique aux effets de discontinuité qui interviennent dans la compréhension que nous pouvons avoir des transitions industrielles, toujours faites d'avancées et de permanences, voire de régressions.

## LES TRANSITIONS INDUSTRIELLES ET LES CYCLES ÉCONOMIQUES :

Comme nous avons commencé à l'exprimer plus haut, il n'existe aucune raison de penser qu'une transition industrielle soit toujours et partout progressive et linéaire. Michelet appelait le Moyen Âge un «âge sombre» car le rythme de l'innovation technologique était effectivement faible, parfois nul. Des régressions des infrastructures «industrielles» ont aussi pu être observées par exemple à Nîmes, dans les technologies de distribution de l'eau entre le I<sup>er</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Une transition peut aussi être chaotique comme le fut le développement de l'automobile aux États-Unis dans les années 1930. Comme le souligne Alain Minc à propos du cycle économique long de Kondratiev, une possibilité est que des phases de forte hausse «soient interrompues par des ajustements conjoncturels sévères mais brefs [...] [car] la nouvelle économie n'abolit pas les lois classiques de la macro-économie mais elle en déplace les limites<sup>15</sup>».

Ainsi, s'il ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté scientifique, le cycle long identifié par l'économiste russe permet de tenter une première définition de ce qu'est une «transition industrielle». À chaque phase ascendante du cycle, ladite transition se caractérise par une accélération significative du rythme de croissance d'une grappe de technologies, accompagnée d'une intense spéculation financière le plus souvent contradictoire avec l'éthique. Une transition industrielle peut donc se définir comme une période de *krisis* («jugement» en grec) correspondant à un «creux» du cycle Kondratieff au cours duquel les incertitudes technologiques et financières sur la nature et les structures de l'industrie à venir sont très élevées. En même temps, ces incertitudes constituent autant de possibles. Il importe donc de se donner les moyens d'imaginer toujours autrement les réalités industrielles et économiques en fonction des valeurs qui nous semblent primordiales pour l'évolution de nos sociétés. Il convient en ce sens de faire preuve de discernement, c'est bien là l'enjeu de tout travail de réflexion critique. Et il va sans dire que les démarches critiques et éthiques sont intimement liées.

---

15 Olivier Mongin, *art. cit.*, p. 12.

L'objectif du présent ouvrage est d'aborder cette transition non sous l'angle de l'économie quantitative ni sous celui de l'économie financière, mais au travers des questions que ladite transition pose du point de vue de l'éthique, et plus amplement, des sciences sociales. Et les questions sont nombreuses à l'heure où les «grands récits» continuent bel et bien de s'organiser autour des développements ou des «progrès» économiques et scientifiques. La question de la transition industrielle génère en effet aujourd'hui un ensemble de discours sur l'usine du futur, la robotique, l'entreprise digitalisée, libérée, annonçant par là même une révolution à venir quant aux modes de conception, de production et de consommation.

Ces mutations majeures préfigurent des bouleversements qui concernent la nature des objets, la façon de délivrer un service, les nouvelles formes d'organisation, voire l'essence même du travail. Avec la montée en puissance de l'internet des objets et le développement de l'hyper-connectivité, les technologies deviennent accessibles et intégrables dans tous les domaines de la vie sociale ou de l'activité économique. Au cœur de cette transition industrielle, de nouveaux écosystèmes numériques intersectoriels traitent des données d'origines multiples et donnent naissance à de nouveaux services, de nouveaux usages. Et tout laisse penser que le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) va amplifier ce phénomène.

Dans des contextes de changements accélérés et «disruptifs», ces innovations sont fréquemment appréhendées de façon cumulative sans pour autant être problématisées et pensées au travers des transformations socioprofessionnelles qu'elles engendrent. En effet, sans mesure et sans prise de recul sur ce phénomène, la technologie s'impose *sui generis* et sans débat, ce qui ne permet pas suffisamment de réflexion sur les mutations existentielles qu'elle induit. Un exemple rétrospectif est par exemple l'usage du mail qui dans des contextes d'organisations bureaucratiques, redouble les traits culturels de ce type de structure : recentralisation de l'information, normalisation de l'urgence, cloisonnement des périmètres, usage stratégique de l'information. Ainsi, loin de susciter de nouvelles modalités de travail, une innovation déconnectée du contexte organisationnel dans lequel elle se développe peut s'avérer contre-productive quant à ses effets socioprofessionnels<sup>16</sup>.

Dès lors, nous comprenons que si la transition industrielle est un phénomène macroscopique qui s'inscrit dans un horizon temporel long, les organisations en subissent souvent les effets dans une temporalité très courte. Elles en sont

---

16 Voir à ce sujet : Sophie Bretesché, Bénédicte Geffroy, François de Corbière, *E-bureaucratie. Le travail emmailé des cadres*, Paris, Presses des Mines, 2018.

parfois rendues myopes et ne se donnent pas les moyens d'ouvrir des espaces de réflexivité. Notre ouvrage collectif entend précisément ouvrir des lignes d'horizon critique, au sens où la critique est une action qui vise à mieux discerner ce qui nous «tombe dessus» à grande vitesse, dans un état proche du dénuement conceptuel et *ipso facto* du dénuement éthique.

L'ambition de cet ouvrage consiste à prendre la mesure du changement qui s'opère dans le monde industriel, en analysant plus particulièrement les organisations émergentes qui accompagnent les mutations technologiques. Ces organisations ont joué un rôle important dans le développement de l'économie globale tout comme dans la métamorphose numérique de notre société globalisée. Elles ont, non seulement donné naissance à quelques *global leaders* bien connus (Apple, Google etc.), mais sont désormais des catalyseurs importants et souvent indispensables de la R&D dans le domaine de l'intelligence artificielle, du numérique, mais également dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, tout comme dans bien d'autres domaines de la «nouvelle économie».

Et si des questions d'éthique se posent empiriquement dans des plateformes ou des start-up qui introduisent par exemple l'économie collaborative ou l'écologie dans leur projet (commerce équitable, éco-conception, production écologique etc.), nous considérons que ces questions sont aussi centrales à l'échelle de l'économie et de la société globales dominées par l'action de quasi-monopoles numériques dont chacun connaît la croissance fulgurante. Google a, par exemple, déjà pris des positions fortes sur les véhicules autonomes, et plus généralement l'intelligence artificielle, sans réflexion suffisante sur les aspects éthiques induits par les logiques «disruptives» à l'œuvre.

Un enjeu sociologique majeur consiste à interroger les organisations de grande taille, du secteur privé comme du secteur public, qui cherchent à se réinventer en développant de nouvelles relations au numérique, mais aussi en adoptant de nouvelles responsabilités sociales et éthiques. L'univers de la nouvelle économie redessine les rapports de pouvoir dans l'entreprise comme au dehors. Comment l'éthique est-elle abordée par les méta-plateformes comme dans les start-up et plus petites entreprises de la nouvelle économie? Comment peut-on éclairer ces phénomènes bel et bien émergents?

De nouvelles formes d'organisation émergent, et s'hybrident. L'entreprise s'élargit d'un point de vue stratégique et développe des partenariats d'un nouveau type. Les modes et statuts de travail évoluent avec le développement du statut d'indépendant,

mais aussi des emplois «ubérisés» et plus précaires. La transition industrielle redessine les contours du marché du travail, mais pour quelle éthique et pour quel vivre-ensemble ? Comment les formes de l'agir collectif se trouvent-elles affectées par les transitions que nous vivons depuis ces dernières années ?

Répondre à ces questions nécessite d'inscrire dans le temps long les mutations que nous vivons à grande vitesse aujourd'hui. Dans cet horizon, en prenant appui sur la transformation des entreprises de l'internet durant les vingt-cinq dernières années, **Valérie Charolles** propose dans un premier chapitre de confronter les principes fondateurs du libéralisme aux normes, notamment comptables, qui gouvernent le champ économique aujourd'hui. Les contradictions qui apparaissent s'agissant du rôle de la concurrence, de l'horizon de l'économie ou encore de la valeur du travail forment deux paysages ontologiques qu'il convient de distinguer : d'un côté, celui du capitalisme fondé sur la valorisation d'un seul facteur de production et sur le principe de maximisation ; de l'autre, celui du libéralisme reposant sur l'idée d'un équilibre toujours fragile entre des acteurs légitimes. Le chapitre dessine les contours de ce que serait l'entreprise dans ce dernier cadre, un cadre élargi où liberté individuelle, choix démocratique et économie de marché peuvent coïncider à l'heure où les organisations surgissent sous des formes complexes. Il convient ainsi de s'interroger, comme nous y invite **Asma Mhalla**, sur les changements de paradigmes à l'œuvre non seulement dans l'économie actuelle mais aussi et surtout par rapport au basculement que traverse la gouvernance mondiale sous l'impulsion de quelques méta-plateformes géantes : Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft («GAFAM»). En effet, à l'aune de la révolution numérique, la *doxa* qui se dessine actuellement est une forme inédite d'hyper-libéralisme qui à la fois le confirme, le redéfinit et le dépasse. Une certaine vision politique et idéologique du monde est portée par les méta-plateformes, matérialisée par de nouvelles formes de pouvoir non étatiques : «celles-ci configurent une nouvelle gouvernance mondiale faisant progressivement disparaître les frontières institutionnelles traditionnelles entre privé et public. La redéfinition des prérogatives traditionnelles des États-Nations occidentaux est ainsi caractérisée par des transferts en cours de souveraineté massifs des États vers les géants numériques». Il nous revient donc de déconstruire les implicites idéologiques de ce nouveau modèle économique pour mieux appréhender la morphologie mouvante des sociétés contemporaines : la «nouvelle économie», comme l'expose **Amélie Jérôme**, demande (de par son appellation-même) de se questionner sur les nouveautés qu'elle est censée mettre en place pour les individus.

Or, et malgré des bouleversements certains, ces nouvelles façons de travailler pourraient aussi s'illustrer comme vecteurs de transmission pernicieux de logiques de dominations « traditionnelles » et créatrices de nouvelles formes d'aliénation, renforçant le besoin d'éthique. **Thibault de Swarte** entend à ce propos dans le chapitre qui vient clore la première partie, faire ressortir l'idée que l'exigence éthique est relativement stable dans le temps tandis que la dynamique et la structure qu'adopte l'industrie sont variables. La « transition industrielle » est l'état normal de ce type d'activité. L'argumentation repose sur une observation fine des macrocycles économiques de type Kondratiev dans leur relation avec l'éthique. Elle est illustrée par le cas d'une industrie à la fois éthique et « du futur » en transition permanente : le chemin de fer. Finalement, est-ce que ce ne serait pas *l'éthique* et les *idées* qui expliquent en dernière analyse l'histoire industrielle plutôt que l'innovation ? Les rapports de force économiques n'ont à vrai dire bougé de manière significative que depuis deux siècles et semblent reprendre leur cours historique de très longue période du fait du « retour » de la Chine et bientôt de l'Inde au tout premier plan. Les « transitions industrielles » aujourd'hui les plus dignes d'intérêt seraient alors celles de ces deux pays et de l'Afrique, là où la population sera bientôt la plus nombreuse. La transition « industrielle » qu'illustrent aux yeux de maints observateurs les GAFAM serait plutôt une « disruption » financière relativement fragile à moyen terme car dépendante de la création de monnaie très importante des grandes banques centrales depuis une décennie. C'est au final la vertu et la justice d'un développement économique et humain durables qui devront donner son orientation et sa signification à la transition industrielle en cours.

La deuxième partie du présent ouvrage se concentre sur les tensions qui émergent des dynamiques qui entendent promouvoir un certain niveau de responsabilité éthique, sociétal ou écologique. Comme l'analyse à ce propos **Sophie Bretesché**, si l'avènement d'un « nouveau modèle productif » n'épargne aucun secteur d'activité (industrie, services, secteur privé, public, économie marchande, non marchande, État, organisations paritaires), l'un des enjeux majeurs de cette situation tient désormais à la capacité des organisations à mettre en œuvre des processus adaptés d'accompagnement, susceptibles de mobiliser positivement les collaborateurs autour de nouvelles organisations du travail et d'éviter les contextes de crise, de blocage ou de démobilisation collective. Des structures d'organisation héritées du passé peuvent générer des effets contreproductifs face à ces changements technologiques et la façon de conduire la transformation professionnelle s'avère en ce sens déterminante. À cet égard, il est important de se demander comment de nouveaux principes de responsabilité pour les organisations peuvent contribuer à générer de nouvelles dynamiques. **Jacob Dahl Rendtorff** aborde ainsi dans son chapitre les objectifs

de développement durable (ODD) des Nations Unies et leurs répercussions sur l'éthique des affaires. Les ODD combinent des objectifs politiques avec des visions de développement économique et de justice sociale, en constituant un moteur pour le développement économique éthique et le changement social. Cependant, une analyse critique des possibilités offertes par les ODD de fonctionner en tant que vision et outil stratégique de gestion et de gouvernance est nécessaire. Comment de tels objectifs de développement durable peuvent-ils contribuer à la transformation vers une *autre* économie ? Peut-on considérer ces objectifs comme des bases solides pour construire des modèles d'éthique professionnelle ?

Nous posons ces questions en ayant à l'esprit l'idée que les organisations émergentes nous incitent aussi à évaluer avec clairvoyance les effets de mode ou de mimétisme qui interviennent dans les transitions qui opèrent. Comme le développe **Grégory Lévis**, aveuglées par un avatar digital du mouton de Panurge, voire de «fétichisme techno-organisationnel», trop d'entreprises semblent paralysées lorsqu'il s'agit d'imaginer d'autres possibles, des alternatives pour composer avec la richesse des compétences et de l'engagement des salariés, en s'appuyant sur les capacités d'innovation de leurs collaborateurs, de mobilisation et de créativité face aux incertitudes et turbulences multiples des environnements de travail. Au contraire, «elles se résignent le plus souvent à accepter un avenir écrit quelque part dans la *Silicon Valley*, en déroulant des modes d'emploi prêts à installer», de manière uniforme dans tous les secteurs d'activité, alimentant par là-même des prophéties auto-réalisatrices qui feraient des GAFAM les champions toutes catégories de l'innovation et du «progrès», tant technique, organisationnel qu'humain. Un exercice d'élucidation des structures en mutation doit donc être constamment mené. **Nicolas Landrin**, en dialogue avec **Thibault de Swarte**, nous y invite en soulignant le fait que la problématique des plateformes, par exemple, paraît être une sous-question d'un ensemble plus vaste et potentiellement plus pertinent à savoir : quels sont les *business models* créateurs de valeur dans une économie numérique gouvernée par l'exploitation privée des données personnelles ? Comment en «tirer parti» en maîtrisant les aspects techniques (capteurs, réseaux, cloud, analytics, intelligence artificielle...) ? Ce sont là de vrais enjeux technologiques qui doivent être totalement intégrés aux nouveaux modes de management ainsi qu'à des projets sociétaux d'envergure. À cet égard, si l'Europe a pour Nicolas Landrin manqué la «révolution» des plateformes, la question de leur utilité économique et sociale reste ouverte et pourrait voir émerger en parallèle des plateformes réellement *collaboratives*, de la même façon «que les coopératives et les mutuelles ont été en Europe depuis plus d'un siècle un pendant et une alternative au capitalisme libéral».

De telles perspectives doivent dès à présent nous engager à penser d'autres «avenirs possibles<sup>17</sup>» pour les organisations émergentes, en nous imposant notamment de poser la question éthique en étant directement en prise avec les problèmes induits par l'innovation technologique au sein des entreprises elles-mêmes, quelle que soit leur taille. C'est sans naïveté que le travail de l'éthique doit pouvoir s'engager en permettant d'aboutir à de nouvelles pratiques économiques et sociales. La troisième et dernière partie de l'ouvrage éclaire ces défis. Comme le rappelle **Pierre-Antoine Chardel** dans son chapitre, la référence à l'éthique s'inscrit dans une histoire assez longue sur laquelle il n'est pas inutile de revenir si l'on souhaite cerner au mieux les défis que les organisations ont aujourd'hui à relever, en particulier à l'heure où nombre d'entre elles entendent valoriser des formes de responsabilité en faveur de l'environnement ou de divers impératifs sociétaux. Mais quelles sont véritablement les caractéristiques éthiques de ces défis? Quelles contradictions viennent-ils nourrir dans une époque où la flexibilité et la mobilité deviennent les maîtres-mots d'un système capitaliste qui se voit constamment redéfini par l'innovation numérique? Autant de questions qui nous invitent à scruter avec une attention renouvelée les pratiques industrielles et économiques émergentes, celles qui valorisent notamment leurs ancrages dans les territoires.

La contribution de **Carine Dartiguepeyrou** restitue et analyse, quant à elle, des entretiens avec des dirigeants fondateurs d'entreprises technologiques innovantes. Quelles sont les relations que ces dirigeants entretiennent avec l'éthique? Un constat est que nombre d'organisations émergentes sont portées par des valeurs fortes qui caractérisent la mission de leur entreprise, même si encore trop peu d'entreprises sont investies par le souhait de développer des technologies vertes ou d'être écologiquement sobres. Toutefois, si la réflexion éthique du développement des technologies est encore trop embryonnaire, la question de l'accélération du rythme de la transition industrielle touche la plupart des dirigeants. Elle est d'ailleurs probablement une porte d'entrée en matière d'éthique car elle relie de manière très vive les problématiques personnelles du dirigeant et les problématiques collectives de l'organisation.

Pour autant, on ne doit pas cesser de questionner les impacts des transformations technologiques sur les pratiques managériales. **Annalisa Magone** et **Tatiana Mazali**, en nous proposant d'effectuer un «voyage dans l'industrie du futur italienne», interprètent la transformation 4.0 avec toutes les manifestations contradictoires qu'elle génère: en termes de culture managériale, de développement

---

17 Cf. Jan Spurk, *Avenirs possibles*, Lyon, Parangon, 2012.



organisationnel ou de modèles de réglementation, entre autres. Leur chapitre clarifie plus spécifiquement le rôle que joue chaque individu dans la transformation des processus de production. Parmi les questions qu'elles posent : quels sont les risques de substitution du travail humain par l'automatisation, que l'usage de la robotique ou de l'intelligence artificielle fait réellement courir à nos sociétés ? Il s'agit à partir de là de dresser une carte pour mieux s'orienter dans les pratiques des entreprises italiennes qui ont déjà explicitement engagé une démarche d'innovation. Un enjeu est d'apporter des éléments de réflexion en se tenant au plus près des réalités économiques elles-mêmes, en nous incitant ainsi à renouveler nos modes d'interprétation et d'analyse critique.

Parmi les organisations émergentes, les plateformes collaboratives, et plus précisément les plateformes de *crowdfunding* (ou de « financement participatif »), sont de plus en plus nombreuses, et représentent une part croissante de l'économie. Comme le soulignent à ce propos **Johan Bouglet**, **Ghislaine Garmilis** et **Olivier Joffre**, les plateformes de *crowdfunding* appartiennent au champ de la finance collaborative, qui, à la différence de la finance traditionnelle, met directement en lien des investisseurs individuels avec des entrepreneurs. Face à cette nouvelle réalité économique, la régulation est nécessaire et doit inciter à ne pas négliger les questions éthiques que pose cette nouvelle situation. Ces questions éthiques sont cruciales dans la mesure où, comme le rappelle avec force **Bernard Stiegler** dans son entretien avec **Camélia Echchihab**, « le social et sa protection sont la condition de durabilité des affaires. Si vous détruisez la société, vous finissez forcément par vous détruire vous-même ». Il importe donc de tout mettre en œuvre pour développer une nouvelle économie politique, en commençant par inventer un mode de recherche contributive : « La recherche contributive est une démarche transdisciplinaire dans le cadre de laquelle des chercheurs travaillent ensemble et avec des habitants, associations, services et entreprises, en vue de repenser le rapport de la société aux technologies et les caractéristiques de ces technologies elles-mêmes à travers des pratiques sociales délibératives, et au sein de laboratoires territoriaux (ce que nous appelons des territoires apprenants contributifs) ». Il convient par ces modes de développement innovants d'apprendre à mieux conjuguer le social, l'économique et le politique, en contribuant par là à renouveler les imaginaires institués et à ouvrir de nouveaux horizons de sens.

L'ultime contribution de l'ouvrage, celle de **Francis Jutand**, nous aide dans un même esprit à prendre la mesure des métamorphoses technologiques et industrielles en cours. Vis-à-vis de celles-ci, un nouvel imaginaire s'impose, devant permettre à chacun d'agir davantage en tant qu'individu à part entière. La mise en œuvre

généralisée de ce nouvel imaginaire devrait idéalement avoir une conséquence systémique : «Les frontières de l'organisation hiérarchique, de l'entreprise, des relations avec les clients peuvent s'estomper au profit d'une vision moins compartimentée de l'intérêt des personnes, de l'entreprise et de l'intérêt général. C'est pourquoi l'émergence de cet imaginaire s'il peut être au début utilisé dans un cadre forgé par l'imaginaire industriel pour en pallier certains défauts et en améliorer les performances, a des conséquences transformatives allant bien au-delà et nécessitant un changement complet de paradigme». Il est donc pour cela impérieux de lancer des expérimentations, des programmes de recherche et de formation sur l'évolution des valeurs et du travail dans la métamorphose numérique afin d'accompagner, de manière la plus constructive et lucide qui soit, les transitions industrielles – et sociétales – que nous vivons.

# Les auteurs

**Sophie Bretesché** est professeure de sociologie à l'IMT Atlantique, responsable de la chaire régionale RITE «Risques, Technologies Emergentes et Régulation», co-directrice du Programme Fédérateur CNRS NEEDS SHS (Nucléaire, Energie, Environnement, Déchets, Sociétés).

**Johan Bouglet**, ancien élève de l'ENS Cachan, agrégé d'économie et docteur en sciences de gestion de l'Université Paris Dauphine, est maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC).

**Pierre-Antoine Chardel** est professeur de sciences sociales et d'éthique à Institut Mines-Télécom Business School (IMT-BS), coordinateur du LASCO IdeaLab et chercheur à l'IIAC/LACI (UMR 8177, CNRS / EHESS).

**Valérie Charolles**, ancienne élève de l'ENS, est docteure en philosophie de l'Université Paris Nanterre, membre de la chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles de l'IMT, chercheuse à IMT-BS et chercheuse associée à l'IIAC/LACI (UMR 8177, CNRS / EHESS).

**Jacob Dahl Rendtorff** est docteur en philosophie, professeur à l'Université de Roskilde (Danemark) au sein du Département *Social Sciences and Business*, membre du *Centre for Interdisciplinary Research and Education in Circular Economy and Sustainability*.

**Carine Dartiguepeyrou** est docteure en sciences politiques, diplômée de la London School of Economics, maîtresse de conférences associée à IMT-BS, secrétaire générale des Entretiens Albert-Kahn et membre du LASCO IdeaLab de l'IMT.

**Thibault de Swarte** est agrégé de sciences économiques et sociales, docteur en sciences de gestion, maître de conférences HDR à l'IMT Atlantique où il est co-responsable du mastère spécialisé IPNuMA (Ingénierie des Plateformes Numériques, Mobilité et Affaires).

**Camélia Echchihab**, ancienne élève de classe préparatoire littéraire, est diplômée d'HEC Paris et du CFJ. Elle est également diplômée en histoire et en philosophie de l'Université Paris Sorbonne.

**Ghislaine Garmilis** est docteure en sciences de Gestion de l'Université Paris Dauphine, maîtresse de conférences à Institut Mines-Télécom Business School, membre du LITEM (EA 7663, IMT-BS / UEVE – Université Paris Saclay).

**Amélie Jérôme** est sociologue, diplômée de l'Université Paris Descartes (Faculté de SHS – Sorbonne). Elle a été assistante de recherche au sein du projet de recherche TIEENE à Institut Mines-Télécom Business School (IMT-BS) / LASCO IdeaLab.

**Olivier Joffre** est maître de conférences en sciences de gestion à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC). Il est titulaire d'une habilitation à diriger des recherches de l'Université Paris Dauphine.

**Francis Jutand**, ancien élève de l'ENS Cachan et agrégé en physique appliquée (1974), fondateur du pôle Cap Digital. Il est Directeur Général Adjoint de l'IMT (Institut Mines Télécom) dont il a été directeur scientifique de 2006 à 2015.

**Nicolas Landrin** est diplômé de l'IMT Atlantique (1991) et titulaire du *Master of Business Administration* de l'Université de Harvard (1999). Il a été Directeur Général d'iSource Venture Capital. Il est aujourd'hui directeur exécutif du *Center for Entrepreneurship & Innovation* de l'ESSEC.

**Grégory Lévis** est sociologue de l'entreprise et ingénieur de formation, diplômé de Sciences Po-Paris, de l'Université d'Oxford et de l'Université de Technologie de Compiègne, il est professeur associé à l'Université Paris 8 et co-fondateur de Diagnose-tic.

**Annalisa Magone** est journaliste, spécialisée dans les entreprises, la recherche et l'innovation. Depuis 2010, elle est présidente et directrice générale de Torino Nord Ouest.

**Tatiana Mazali** est sociologue des médias, spécialiste des cultures digitales. Depuis 2005, elle enseigne l'ingénierie du cinéma et des moyens de communication à l'École polytechnique de Turin.

**Asma Mhalla** est diplômée de l'ESCP Europe, maîtresse de conférences à SciencesPo - Paris où elle enseigne les enjeux éthiques et politiques de l'économie numérique des plateformes.

**Bernard Stiegler** est philosophe, docteur de l'EHÉSS, directeur de l'Institut de recherche et d'innovation (IRI) et président de l'association Ars Industrialis (Association internationale pour une politique industrielle des technologies de l'esprit).

Collection Libres opinions - suite

Julie Dubois, François Rousseau,  
*Fascinantes nanotechnologies*

Benjamin Huteau, Jean-Yves Larraufie,  
*Le Modèle suédois, un malentendu ?*

Aurélié Bray, Soraya Thabet,  
*Les phénomènes migratoires, un défi pour la France ?*

Thomas Houdré, Mathias Lelièvre,  
*Délocalisations - Acte II*

Sébastien Dessillons, Thomas Maurisse,  
*Les Nouveaux conquérants*

Philippe Thauré,  
*Pechiney ?... Vendu !*

Benjamin Frémaux, Clémentine Marcovici,  
*Stratégies d'entreprise*

Olivier David, Adeline Fabre,  
*Les Économies d'énergie dans l'habitat existant*

Emmanuel Farhi, Nicolas Lambert,  
*Les Entreprises face à la politique européenne de la concurrence*

Mourad Haddad et Arnaud Tomasi,  
*Le Haut Débit*

Les organisations émergentes (start-up, plateformes...), tout autant que les grandes entreprises et les institutions publiques qui se digitalisent, jouent un rôle crucial dans le développement de l'économie ainsi que dans l'évolution de nombre de réalités sociétales.

La métamorphose numérique a donné naissance à quelques « global leaders » bien connus (Apple, Google, etc.) qui sont désormais des catalyseurs importants et souvent indispensables de l'innovation dans le domaine du numérique. Mais cela, pour le meilleur comme pour le pire. Ces modes de développement économique favorisent le primat de la valorisation financière et de la flexibilité court terme, souvent au détriment des équilibres sociaux, des impacts écologiques et des aspirations de plus en plus fortes en termes d'éthique. Si l'éthique se voit ainsi directement mise en question dans ces jeux de tension qui caractérisent la « nouvelle économie », de telles interrogations demeurent encore trop dissociées d'un nécessaire travail de déconstruction des représentations économiques et sociales dominantes.

Vis-à-vis de tels défis, un enjeu important du présent ouvrage est de souligner que c'est au sein des grandes transitions industrielles qu'une part de notre avenir se voit préfigurée. L'économie des plateformes mérite à cet égard une analyse critique approfondie. C'est à cette condition que de nouveaux horizons de sens pourront s'ouvrir, ceci aussi bien à l'échelle des échanges économiques que d'un grand nombre de réalités sociales et politiques.

Sous la direction de :

**Pierre-Antoine Chardel**, professeur de sciences sociales et d'éthique à Institut Mines-Télécom Business School et chercheur à l'Illiac (UMR 8177, CNRS / EHESS).

**Sophie Bretesché**, professeure de sociologie à l'IMT Atlantique et responsable de la chaire régionale RITE « Risques, Technologies Émergentes et Régulation ».

**Carine Dartiguepeyrou**, docteure en sciences politiques, maîtresse de conférences invitée à Institut Mines-Télécom Business School et secrétaire générale des Entretiens Albert-Kahn.

**Thibault de Swarte**, agrégé de sciences économiques et sociales, docteur en sciences de gestion, maître de conférences HDR à l'IMT Atlantique.

Avec la participation de :

Johan Bouglet, Valérie Charolles, Jacob Dahl Rendtorff, Camélia Echchihab, Ghislaine Garmilis, Amélie Jérôme, Olivier Joffre, Francis Jutand, Nicolas Landrin, Grégory Lévis, Annalisa Magone, Tatiana Mazali, Asma Mhalla, Bernard Stiegler.